

Dossier reçu le

Dossier à envoyer à :

Monsieur le Maire
Rue Auguste Le Coent
BP 32
22480 SAINT-NICOLAS DU PELEM
Ou à déposer à l'accueil de la mairie.

**Dans les deux cas, il doit être accompagné
d'un courrier de demande de subvention
adressé à Monsieur le maire**

Dossier de demande de subvention de fonctionnement – 2018

Date limite d'envoi de ce dossier : 31 janvier 2018

Versements des subventions aux associations : fin mai

Association :

Merci d'indiquer, en premier, le nom de l'association en toutes lettres puis si besoin votre sigle usuel

1^{ère} demande Renouvellement

N° de SIRET :

Toute modification statutaire intervenue dans le courant de l'année civile (changement de dirigeants, d'objet de l'association, de domiciliation du siège social) doit faire l'objet d'une déclaration en préfecture au plus tard trois mois après la tenue de l'assemblée générale qui a l'adoptée. Dans ce cas, joindre la copie de la modification publiée au Journal officiel.

Catégories : *(cocher la bonne case)*

1. Sport 2. Loisirs - vie locale 3. Culture
 4. Scolaire- transmission du savoir 5. Patriotique 6. Social-humanitaire
 7. Autre (préciser).....

PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association (en toutes lettres) :

.....

Sigle usuel :

Adresse :

Téléphone : Fax du siège social :

Jours et heures des permanences :

.....

Adresse pour envoi du courrier (si différente) :

Adresse électronique :

Site Web :

Date de déclaration en Préfecture :

Date de parution au Journal officiel :

Etes-vous une association :

- ✓ Affiliée à une fédération : Départementale Régionale Nationale
- ✓ Reconnue d'utilité publique : Oui Non
- ✓ Agréée Jeunesse et Sports : Oui Non

Signature obligatoire du Président ou du Responsable Légal :

LES DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION

	NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Mail
Président				
Secrétaire				
Trésorier				
Personne à contacter				

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

	Adhérents	Licenciés
Nombre total d'adhérents/Licenciés		
Pélémois		
Hors commune		
18 ans et moins domicilié à St Nicolas		
18 ans et moins domicilié hors commune		
Nombre de salariés		
Nombre de salariés en équivalent temps plein		

Date de la dernière assemblée générale :
 (Merci de joindre à ce dossier le compte rendu de la dernière assemblée générale)

montant de l'adhésion/licences :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être complétée et signée pour toutes les demandes (première ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) :
(Nom et Prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association :

N° SIRET :

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics.

 Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire de l'association

Au compte postal de l'association

Autre compte (à préciser) :

Fait-le

Signature

A

Vous devez fournir les comptes approuvés de votre association ainsi que son rapport d'activité au plus tard 6 mois après la fin de l'exercice comptable pour lequel la subvention a été attribuée, même si vous ne renouvelez pas votre demande de subvention. Ce dispositif sert à justifier l'utilisation des fonds publics qui vous ont été accordés.

VOTRE BILAN D'ACTIVITÉ ANNÉE 2017

Les initiatives que votre association a conduites à Saint-Nicolas du Pélem et le nombre de participants :

Le public ciblé :

Les objectifs recherchés :

Vos conclusions :

VOTRE COMPTE DE RÉSULTAT ANNÉE 2017

Dépenses		Recettes	
Achats : ✓ Alimentation ✓ Produits entretien ✓ Fournitures administratives ✓ Fournitures petit équipement ✓ Carburant ✓ Autres fournitures et marchandises			
Services extérieurs : ✓ Location mobilière et immobilière ✓ Chauffage et électricité ✓ Entretien et réparation ✓ Assurance ✓ Documentation ✓ Autres (à préciser)		Cotisation des adhérents	
Autres services extérieurs ✓ Rémunération d'intermédiaires et honoraires ✓ Déplacements, missions et réceptions ✓ Frais postaux et télécommunications ✓ Frais financiers/bancaires		Subvention mairie Saint-Nicolas du Pélem Autres subventions communales (indiquer les communes) Subvention CCKB	
Impôts et taxes		Subvention conseil général	
Charges de personnel : ✓ Rémunérations ✓ Charges sociales ✓ Autres charges sociales de personnel		Subvention conseil régional	
Charges exceptionnelles : ✓ Subventions accordées par l'association (<i>préciser le bénéficiaire</i>) ✓ Divers		Subvention état <i>(dispositif à préciser)</i>	
		<i>Autres subventions (à préciser)</i>	
		Recettes provenant des initiatives	
		<i>Autres recettes (à préciser)</i>	
Résultat exercice n-1 (déficit)		Résultat exercice n-1 (excédent)	
Total dépenses		Total recettes	
✓ Solde caisse au 31/12 :€ ✓ Solde banque ou CCP au 31/12 :€ ✓ Autre solde (à préciser) au 31/12 :€			

Ce modèle de compte de résultat ainsi que celui pour le budget prévisionnel respectent la nomenclature du plan comptable associatif. Si vous disposez déjà d'une comptabilité établie sous cette forme ou sous une forme équivalente, il vous suffit de joindre vos documents en annexe à ce dossier. Ces informations doivent être fournies qu'il s'agisse d'une première demande de subvention ou d'un renouvellement.

VOS PROJETS POUR L'ANNÉE 2018

Les initiatives que votre association propose de mettre en place à Saint-Nicolas du Pélem et le nombre de participants qu'elle souhaite mobiliser :

Le public ciblé :

Les objectifs recherchés :

Vos remarques :

VOTRE BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2018

Dépenses	Recettes
Achats : ✓ Alimentation ✓ Produits entretien ✓ Fournitures administratives ✓ Fournitures petit équipement ✓ Carburant ✓ Autres fournitures et marchandises	
Services extérieurs : ✓ Location mobilière et immobilière ✓ Chauffage et électricité ✓ Entretien et réparation ✓ Assurance ✓ Documentation ✓ Autres (à préciser)	Cotisation des adhérents
Autres services extérieurs : ✓ Rémunération d'intermédiaires et honoraires ✓ Déplacements, missions et réceptions ✓ Frais postaux et télécommunications ✓ Frais financiers/bancaires	Subventions mairie Saint-Nicolas du Pélem
Impôts et taxes	Subventions conseil général
Charges de personnel : ✓ Rémunérations ✓ Charges sociales ✓ Autres charges sociales de personnel	Subvention conseil régional
Charges exceptionnelles : ✓ Subventions accordées par l'association (<i>préciser le bénéficiaire</i>) ✓ Divers	Subvention état <i>(dispositif à préciser)</i>
	Autres subventions (<i>à préciser</i>)
	Recettes provenant des initiatives
	Autres recettes (<i>à préciser</i>)
Résultat exercice n-1(déficit)	Résultat exercice n-1 (<i>excédent</i>)
Total dépenses	Total recettes

Le budget du fonctionnement prévisionnel de votre association doit présenter des recettes et des dépenses équilibrées.

L'association sollicite pour l'année 2018 une subvention de fonctionnement d'un montant de : euros.

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

S'il s'agit d'une première demande, l'ensemble de ces documents doit être fourni, accompagné d'un courrier de demande de subvention, à l'attention de Monsieur le Maire.

Pour un renouvellement, le dossier se suffit à lui-même, si les documents avaient été fournis précédemment.

✓ **Pour une première demande :**

- ✚ Une demande écrite de subvention adressée à Monsieur le Maire,
- ✚ Une copie des statuts,
- ✚ Une copie de la déclaration au Journal Officiel,
- ✚ Le procès-verbal de la dernière assemblée générale des adhérents, qui approuve le projet d'activité pour l'année 2017 et le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2017,
- ✚ Un RIB.
- ✚ Attestation d'assurance

✓ **Pour un renouvellement :**

- ✚ Une demande écrite de subvention adressée à Monsieur le Maire,
- ✚ Les derniers comptes annuels et le bilan d'activités correspondant,
- ✚ Le rapport d'activités présenté lors de la dernière assemblée générale des adhérents,
- ✚ Le bilan financier présenté lors de la dernière assemblée générale des adhérents,
- ✚ Le procès-verbal de la dernière assemblée générale des adhérents, qui approuve le projet d'activités pour l'année 2018 et le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2018,
- ✚ Toute modification concernant votre association (changement d'adresse, de bureau, etc.) devant être déclarée en Préfecture, merci de nous joindre la copie des statuts et de la déclaration au Journal Officiel,
- ✚ Un RIB (si modification)
- ✚ Attestation d'assurance

Pour tout renseignement :

Vous pouvez contacter la mairie au 02.96.29.51.27